

EPA Masse – Service central

Bureaux : 8, avenue des Minimes
94300 VINCENNES
Adresse postale : 11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL CEDEX

Site Internet : www.douane.gouv.fr

Plan de classement :

Affaire suivie par : Bastien MARTINET

Réf : 20000160

Vincennes, 11 MARS 2020

Le directeur de l'établissement public administratif « La Masse des douanes »

VU le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de la Masse des douanes ;

DECIDE :

Mme Jocelyne PLUTON-HENNARD, inspectrice principale de 1ère classe à Paris spécial, affectée en qualité d'adjointe du directeur de l'établissement public administratif la Masse des douanes, à compter du 9 mars 2020 reçoit délégation pour signer tous actes et décisions entrant dans le champ d'application des compétences de l'article 15 du décret du 23 avril 2015 énumérées limitativement comme suit :

- 1° préparer et exécuter les délibérations du conseil d'administration ;
- 4° être ordonnateur principal des dépenses et des recettes ;
- 5° signer au nom de l'établissement, les contrats, conventions, réservations et baux autres que emphytéotiques, conformément aux modalités prévues à l'article 13 du décret ;
- 6° signer les marchés ;
- 7° décider des actions en justice, conformément aux modalités prévues à l'article 13 du décret ;
- 8° décider des admissions en valeur, conformément aux modalités prévues à l'article 13 du décret.

L'administrateur des douanes,
directeur de l'établissement



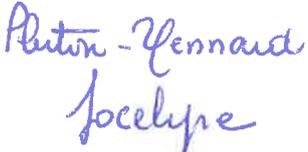
Alain LEFEBVRE

SPÉCIMEN DES SIGNATURES

DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT, DÉLÉGUANT

NOM – PRÉNOM	GRADE	SIGNATURE	PARAPHE
Alain LEFEBVRE	Administrateur des douanes		

ADJOINTE AU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT, DÉLÉGATAIRE

NOM – PRÉNOM	GRADE	SIGNATURE	PARAPHE
	Inspectrice principale de 1ère classe		

L'administrateur des douanes,
directeur de l'établissement


Alain LEFEBVRE